



LA VILLE DE NEUCHÂTEL ET L'AMAR COMMUNIQUENT

Aux représentant-e-s des médias

L'Amar peut rester encore un an à La Coudre

L'Amar pourra rester encore une année dans les locaux mis à disposition par la Ville à La Coudre. L'association multiculturelle engagée en faveur de l'accueil des migrants aura en effet l'occasion de continuer ses activités, le temps pour les autorités communales de trouver une solution de réinstallation à long terme. Consulté, le comité de l'association de quartier La Coudre-Monruz-Portes Rouges accepte volontiers cette prolongation d'un an. L'Amar, avec qui la Ville a noué des liens de confiance, s'est engagé à quitter les lieux au 30 juin 2018.

L'Amar, acronyme de **L**ieu **A**utogéré **M**ulticulturel d'**A**ccueil et de **R**encontres, est né d'une volonté de réagir face à la situation de grande précarité des réfugié-e-s et personnes migrantes arrivant en Suisse et en Europe. Après des débuts tendus en avril 2016 suite à l'occupation puis l'évacuation d'un bâtiment de la Ville, L'Amar et les autorités communales ont depuis tissé une relation de confiance qui a porté ses fruits.

« Au plus fort de la crise migratoire internationale, crise dont les répercussions se sont faire sentir également en Suisse et à Neuchâtel, une association telle que L'Amar a su concrétiser l'élan de solidarité en un programme d'actions, d'entraide et de solidarité. L'existence d'un lieu d'accueil, mais aussi de rencontres entre migrant-e-s et Neuchâtelois-e-s, est essentielle à la bonne intégration de ces personnes. Ce sont là les raisons qui ont incité le Conseil communal à décerner le Prix de la citoyenneté à L'Amar, en compagnie de l'association le Balkkon, le 17 novembre dernier », a indiqué le conseiller communal Thomas Facchinetti, en charge de la Culture et de l'Intégration.

Partager l'espace à La Coudre

En été 2016, L'Amar a déployé ses activités au bord du lac, autour d'une caravane zébrée sur un emplacement mis à disposition par la Ville. Puis, le 11 novembre dernier, les autorités communales annonçaient avoir trouvé une solution d'installation provisoire, au chaud, dans des pavillons préfabriqués ayant servi auparavant de salles d'enseignement.

C'est donc à La Coudre que L'Amar a pu poursuivre ses multiples activités, parmi lesquelles des « repas populaires », un magasin gratuit ouvert à toutes et à tous, des cours de langue, des conférences, des ateliers artistiques, des ateliers pour les enfants, etc. « Notre souhait est de développer encore davantage d'activités et de nous ancrer plus profondément dans le quartier », a déclaré Louise Wehrli, du comité de L'Amar. A noter que L'Amar n'occupe pas tout l'espace des pavillons de l'avenue du Vignoble 39 : en effet deux espaces restent à disposition du tissu associatif et sont gérés directement par le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles de la Ville.

Un contrat de confiance

L'association s'implique déjà dans la vie du quartier en participant à l'Expo de la Coudre ou en invitant le voisinage pour une raclette. Cette bonne intégration de L'Amar à La Coudre permet aux autorités de prendre le temps nécessaire à trouver une solution de réinstallation à long terme. Consulté par la Ville, le comité de l'association de quartier La Coudre-Monruz-Portes Rouges a donné son accord à cette prolongation d'un an.

Le contrat de confiance entre la Ville et L'Amar repose sur des règles écrites. L'association a en effet signé une charte dans laquelle elle s'engage à respecter la tranquillité du voisinage et à ne pas héberger de personnes durant la nuit. En échange de la mise à disposition des lieux, réglée par un contrat de prêt à usage, L'Amar s'acquitte des coûts des charges. Enfin, l'association s'est engagée à quitter ces locaux provisoires voués à la déconstruction au 30 juin 2018.

Neuchâtel, le 24 mai 2017

Direction de la Culture et de l'Intégration
de la Ville de Neuchâtel

L'Amar

Renseignements complémentaires :

Thomas Facchinetti, conseiller communal, directeur de la Culture et de l'Intégration de la Ville de Neuchâtel, thomas.facchinetti@ne.ch, tél 032 717 75 01

Caterina Cascio et Louise Wehrli, membres du comité de L'AMAR, tél 076 358 85 01 et 076 616 10 85, lamarneuch@riseup.net et www.lamarneuch.ch